

La formation « Passerelle » d'un œil critique

Se former certes, mais où et comment ?

Depuis que la formation « Passerelle » est offerte au collège St-Michel, le nombre de candidats pour l'obtention du certificat permettant l'accès aux universités suisses n'a cessé d'augmenter. Et c'est tant mieux ! Mais beaucoup n'arrivent pas à leur fin.

Une formation attractive

Le nombre de candidats a passé de **36** inscrits (25 francophones et 11 alémaniques) en 2012 à **185** en avril 2018. Par suite de 52 désistements, ce chiffre s'est finalement réduit à **133** au début de la présente année scolaire (107 francophones et 26 alémaniques répartis sur six classes). Six mois plus tard, en février 2019, ils ne sont plus que **116** élèves.

L'augmentation spectaculaire des inscriptions surprend et interroge. Vu l'attrait de l'offre, la mettre en question peut paraître incongru. Son succès devrait logiquement provoquer une réaction positive. N'est-il pas important d'ouvrir à tout jeune motivé le chemin vers les hautes écoles universitaires ? Le nombre croissant de candidats n'est-il pas la preuve que la formation répond à un besoin ? Ne faudrait-il pas encourager les jeunes diplômés des écoles professionnelles et des écoles de culture générale à persévérer dans leurs études ?

Dont le bilan laisse songeur

Après sept ans d'expérience en formation « Passerelle », le bilan est en fait mitigé. La campagne publicitaire lancée par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail visant à mettre en avant les avantages

de la « Passerelle » a certes bénéficié d'une grande résonance – on se souvient des slogans tels que « *Apprends coiffeur, deviens biologiste. Les pros vont de l'avant !* » L'offre est alléchante et bon nombre de jeunes ont réussi le parcours. Mais les chiffres montrent aussi la liste de ceux qui, confrontés à la dure réalité d'une formation exigeante, ne parviennent pas au bout de leur rêve et échouent. Séduits par des ambitions hors de leur portée, ils doivent abandonner, changer d'orientation et en éprouver de profondes déceptions. Aux examens de fin d'année 2017/2018 par exemple, 45 élèves sur 98 candidats ont été recalés, alors que plus d'une dizaine avaient déjà abandonné en cours de route.

Il ne s'agit pas de « faire le procès » de la formation professionnelle ou des écoles de culture générale en dévalorisant leur programme par rapport à celui de la formation gymnasiale ni de porter un jugement déplacé sur le niveau de formation des jeunes gens avec des *Maturités professionnelles* et *spécialisées*, mais il importe d'insister sur les spécificités, les valeurs et le rôle de chaque voie de formation. Les écoles professionnelles et spécialisées offrent des formations de qualité avec des objectifs ambitieux, tout comme les gymnases, mais dans des domaines spécifiques. Si le mérite et la force d'implication sont équiva-



lents, le but n'en demeure pas moins différent.

Sélectionner pour éviter les frustrations

Les jeunes visant une *Maturité professionnelle* ou *spécialisée* poursuivent des études dans les hautes écoles spécialisées. Le sens premier du mot 'Passerelle' laisse supposer une étroitesse restreignant le nombre de « passants » : motivés et ambitieux, et surtout disposant des capacités nécessaires pour réussir une année d'apprentissage exigeante et difficile, ouvrant la porte des études universitaires.

Le sens premier du mot 'Passerelle' laisse supposer une étroitesse restreignant le nombre de « passants ».

Der Passerelle-Lehrgang im kritischen Licht

Seit 2012 bietet das Kollegium St. Michael einen Passerelle-Lehrgang an. Schon bald einmal übertrafen die Schülerzahlen alle Erwartungen. Was als Brückenangebot für ein paar wenige Kandidatinnen und Kandidaten mit Berufs- oder Fachmaturität gedacht war, weckte das Interesse einer Vielzahl von jungen Leuten.

Pour remédier à une situation frustrante non seulement pour les jeunes échouant dans leur projet d'avenir, mais aussi pour les professeurs qui portent la lourde responsabilité de conduire ces élèves à un examen sélectif, la direction du collège St-Michel en accord avec le Service du Secondaire 2 de la DICS a décidé de mettre en place un examen d'admission, avec un objectif clair: réserver la formation «Passerelle» aux candidates et candidats qui ont de réelles chances de réussite!

L'annonce de la mise en place de cet examen d'admission a provoqué de fortes réactions dans le public, mais en considération des problèmes évoqués, je suis convaincu que la décision est judicieuse. L'examen permettra de mieux sélectionner les jeunes qui ont envie de progresser et d'étudier. Excellente chose en soi! Encore faut-il que leurs talents et leurs capacités correspondent aux exigences de la formation envisagée.

Diese Prüfung ist sicher ein erster wichtiger Schritt für eine gezielte, geordnete Steuerung der Zulassung.

An sich ist das Echo auf das Passerellen-Angebot erfreulich, aber nach sieben Jahren fällt die Bilanz leider zwiespältig aus. Das Kollegium kann zwar einige erfreuliche Studienerfolge vermelden und nicht wenige junge Menschen konnten für ihre Anstrengungen mit einem Diplom belohnt werden, das ihnen den Zugang zu universitären Studien ermöglicht, aber allzu viele Schülerinnen und Schüler erleben bereits im Verlauf des Schuljahres oder nach den Schlussprüfungen herbe Enttäuschungen (im Jahr 2017/18 bestanden 45 von 98 Kandidatinnen und Kandidaten die Prüfung nicht).

Die Gründe dafür sind vielfältig. So einfach, wie es uns die Werbung der schweizerischen Berufsbildung glauben machen will und wie es viele Politiker gerne sehen würden, ist es eben nicht. Der Slogan «*Lerne Coiffeur, werde Biologe*» weckt falsche Hoffnungen. Während für die einen die Passerelle eine Verlegenheitslösung darstellt, weil ihnen andere Ausbildungen verwehrt sind (Numerus clausus für verschiedene Fachhochschulen), träumen andere von einer prestigeträchtigen Karriere als Anwältin oder von einem Medizinstudium, obwohl sie grosse Schwächen in Mathematik und Naturwissenschaften haben. Andere wiederum konnten den Leistungsanforderungen des Gymnasiums nicht

genügen und versuchen nun auf diesem Umweg doch noch ein Diplom zu erlangen, das ihnen den Weg an die Universität öffnet. Kurz – die jungen Leute entwerfen Zukunftsprojekte, für die sie die Fähigkeiten und Voraussetzungen nur sehr bedingt mitbringen.

Aus diesen Gründen hat die Direktion des Kollegiums nach Mitteln und Wegen gesucht, diese Schülerinnen und Schüler vor grossen Enttäuschungen und vor voraussehbaren, wahrscheinlichen Misserfolgen zu schützen. Um eine Auswahl von Kandidatinnen und Kandidaten zu treffen, die reelle Erfolgchancen haben, hat sie schliesslich in Absprache mit dem Amt für Unterricht auf der Sekundarstufe 2 beschlossen, eine Aufnahmeprüfung zu organisieren.

Eine Entscheidung, die kontrovers diskutiert wird, aber in Erwägung all der Schwierigkeiten, die mit dem Passerelle-Lehrgang verbunden sind, ist diese Prüfung sicher ein erster wichtiger Schritt für eine gezielte, geordnete Steuerung der Zulassung; denn schliesslich sollen das Ansehen und das Anspruchsniveau dieses Lehrgangs erhalten bleiben.

Matthias Wider